

POUR ETRE ARBITRE OFFICIEL

Il faut :

1. Etre de nationalité Française (sauf au niveau du Comité)
2. Etre licencié FFPJP
3. Ne pas être arbitre dans une autre Fédération
4. Posséder la capacité physique nécessaire
5. Avoir satisfait aux examens successifs qui le classeront :
 - A. Arbitre départemental durant 2 ans
 - B. Arbitre du Comité Régional durant 2 ans
 - C. Arbitre National

L'arbitre, quel que soit son titre, est placé sous l'autorité du Comité Départemental dans lequel il est licencié.

INDEMNITES DES ARBITRES

Concours toute la journée	60 € + indemnités kilométriques
Concours Après midi	40 € + indemnités kilométriques
Concours nocturne (semi nocturne)	60 € + indemnités kilométriques
CDC ½ journée	25 € + indemnités kilométriques
Coupe de France	30 € + indemnités kilométriques
Indemnités kilométriques	0.30 € du km (aller et retour)

INFORMATION : Les membres du bureau directeur du Comité sont, par voie de droit, délégués officiels sur les terrains sur lesquels se déroulent les concours et habilités à intervenir à tout moment aux constats de violations des règlements.